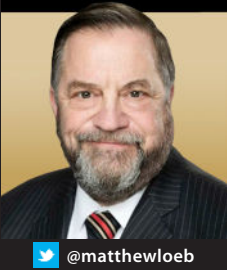




LETTRÉ DU PRÉSIDENT

MATTHEW D. LOEB



@matthewloeb

Les temps changent

Chères consœurs, confrères et amis,

Au fil de notre histoire, les changements et les avancées ont eu un impact sur les moyens que nous utilisons. Le développement technologique nous pousse à adopter de nouvelles méthodes pour atteindre nos objectifs professionnels. Cette évolution a transformé, de diverses manières, nos emplois et nos métiers ; toutefois, nous avons toujours revendiqué que les méthodes utilisées pour créer notre production sont de notre juridiction.

Il est vrai que certains des changements que nous avons connus ont modifié les méthodes traditionnelles d'exécution de notre travail, de sorte que nous devons continuer à protéger et à garantir la place qui nous revient dans l'exécution de ces nouvelles tâches.

Dans le passé, lorsque de nouvelles technologies ont été introduites, nous avons largement réussi à garantir notre juridiction par le biais de la force de négociation, par des procédures de grief et d'arbitrage et en contestant les affirmations de l'employeur selon lesquelles les nouvelles méthodes de travail dans les métiers établis de l'AIEST n'étaient pas couvertes par le contrat.

Il ne fait aucun doute que l'avènement de l'intelligence artificielle (IA) affectera les emplois occupés par nos membres. Il s'agira probablement de l'avancée technologique la plus importante à ce jour, et elle est déjà intégrée dans la vie quotidienne. Il y a de grands espoirs que cette technologie profite à l'humanité en réalisant des progrès étonnants dans des domaines et sur des questions telles que la médecine, la faim, les changements climatiques et bien d'autres. Néanmoins, nos efforts se concentrent aujourd'hui sur la défense des êtres humains et d'une approche fondée sur l'être humain. Jamais le caractère sacré de la valeur de tout travail ainsi que l'identité et la dignité qu'il confère aux travailleurs, tant individuellement que collectivement, ne doivent être compromis.

Il est important que nous soyons intégrés dans les nouvelles méthodes, que nous revendiquions et fassions le travail, que nous apprenions à utiliser les outils et que nous préservions les normes pour lesquelles nous nous

sommes battus. Nous devons créer et intégrer dans notre culture professionnelle des pratiques cohérentes et uniformes qui nous permettent de rester pertinents en tant qu'artisans qui exécutent le travail. Nous continuerons à faire de la magie et à impressionner le public grâce à l'innovation et à l'intégrité artistique, et nous le ferons peut-être avec de nouveaux outils. Que faire alors pour suivre le rythme de ces changements ? Comment construire la sécurité d'emploi autour de ces changements ?

Pour conserver la place qui nous revient dans cette industrie, nous devons rester attentifs aux changements à venir. Nous serons une voix importante et puissante qui défendra la sécurité et la prospérité des travailleurs du divertissement. Nous utiliserons cette voix lors des négociations ainsi que dans les lieux de gouvernance et d'éducation tout en ayant recours au militantisme.

Chaque membre peut aider à renforcer notre position collective. Lorsque vous travaillez et que vous voyez ou entendez que l'IA sera utilisée pour une tâche liée au travail dans votre département, informez-en le syndicat. Si vous êtes en mesure d'effectuer le travail à l'aide de la technologie, revendiquez de faire le travail. Établissez des pratiques qui nous permettent d'accomplir les tâches nécessaires de manière compétente et cohérente. Soyez les meilleurs, ceux dont l'employeur a besoin sans autre alternative. En d'autres termes, continuez à faire ce que vous faites. Soyez prudents et portez-vous bien.

En toute solidarité. ■

LA SYNDICALISATION DES TECHNICIENS DE SCÈNE AU CANADA

En 2025, le Département canadien de l'AIEST a identifié la syndicalisation des techniciens de scène comme étant une priorité. Au cours des dernières années, il y a eu un déclin notable du nombre de campagnes de syndicalisation menées par les sections locales mixtes et de scène à travers le Canada. Il y avait encore du recrutement, mais pas au même niveau qu'auparavant. La première étape de cette démarche consistait à identifier les raisons de ce déclin.

Afin de déterminer les problèmes qui empêchaient nos sections locales de syndiquer, le Département canadien a lancé une enquête visant à identifier plusieurs facteurs importants : quel était le niveau actuel de connaissances de nos sections locales en matière de tactiques de syndicalisation, quels problèmes au sein des sections locales avaient un impact direct sur leur capacité de syndiquer et de quelle formation avaient-elles besoin pour résoudre ces problèmes et réussir à syndiquer. La participation à l'enquête a été importante et, sur la base des résultats, un plan a été mis en place pour fournir aux sections locales ce dont elles avaient besoin pour démarrer des campagnes de syndicalisation.

Les résultats de l'enquête ont été présentés lors d'une réunion pancanadienne organisée pour toutes les sections locales de scène où elles ont eu l'occasion de fournir des commentaires supplémentaires, de poser des questions et de discuter du soutien dont elles avaient besoin de la part de l'Internationale. Suite à la réunion initiale, le Département canadien a lancé une série de trois webinaires de formation en ligne pour couvrir les questions identifiées.

SUITE PAGE 4

AVIS OFFICIEL

Le Bureau général de l'AIEST tiendra sa réunion régulière du milieu de l'été au Westin Harbour Castle, 1 Harbour Square, Toronto, Ontario, Canada M5J 1A6 à partir de 9 h le lundi 27 juillet jusqu'au vendredi, 31 juillet 2026 inclusivement. Tous les sujets soumis à l'attention du conseil doivent être acheminés au Bureau général au plus tard quinze (15) jours avant les réunions. Les représentants des sections locales qui désirent assister à ces réunions doivent faire leurs réservations auprès du Westin Harbour Castle en appelant le 1-888-627-8559. Le tarif de chambre d'invités pour l'AIEST est de 355 \$ CAN plus les taxes applicables pour les chambres en occupation simple ou double. La date limite pour réserver est fixée au mercredi 24 juin 2026. Le Caucus des techniciens de scène se tiendra au Westin Harbour Castle, le dimanche 26 juillet 2026, à 9 h (heure de l'est) dans la salle Pier 2&3. Les représentants de la scène, des habilleurs et les sections locales mixtes sont les bienvenus.



MESSAGE DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER GÉNÉRAL

Hommage à la longévité

En juillet prochain, notre syndicat fêtera son 133^e anniversaire. De plus, parmi nos 344 sections locales, 163 (presque 50 %) sont maintenant au moins centenaires. Pendant tout ce temps, notre syndicat a bâti une riche histoire et il a établi de nombreuses traditions.



JAMES B. WOOD

Au sein de l'IA, l'une de nos plus importantes traditions consiste à honorer ceux qui nous ont ouvert la voie, nos membres séniors. Que ces personnes aient servi leur section locale en tant qu'officiers élus, qu'ils aient représenté leurs membres en tant que délégués ou qu'ils aient été simplement de bons membres actifs, ces consœurs, confrères et amis font l'objet de la plus haute considération de la part des membres de leur syndicat.

Dans les pages du Bulletin officiel, nous publions régulièrement des photos de membres reconnus pour leurs nombreuses années de service dans leur section locale, mais plusieurs parmi vous ne sont pas familiers avec la signification de ces marques de reconnaissance.

En 1960, lors de la 45^e Convention de l'AIEST, tenue à Chicago, les délégués ont approuvé une recommandation du Bureau général de direction qui voulait que tout membre de cette Alliance qui avait 65 ans et plus et qui avait été membre en règle de l'AIEST pendant au moins 25 ans puisse demander à sa section locale le statut de membre retraité. Subséquemment, lors de la convention de 2005, à Honolulu, les délégués ont approuvé le retrait de l'exigence de 25 années de services. Les membres retraités dans cette catégorie voient leur paiement de per capita à l'Internationale réduit à 4,50 \$ par trimestre.

En 1968, lors de la 49^e Convention, à Kansas City, les délégués ont approuvé une recommandation voulant qu'un membre déjà reconnu comme retraité et qui était membre depuis 25 ans ou plus et qui avait atteint l'âge de 75 ans soit admissible à recevoir une carte de membre permanent connue sous l'appellation de *Gold Card*. Ces membres sont considérés comme des membres à vie de l'Internationale et ils n'ont pas à payer de per capita pour le reste de leur vie.

Ces catégories de retraite s'adressent aux membres qui ne veulent plus travailler, occuper un poste de dirigeant ou maintenir leur droit de vote. Ils peuvent assister aux assemblées syndicales et prendre la parole, mais ne peuvent pas voter. Certains membres souhaitent continuer à travailler et, même s'ils sont éligibles au statut de retraité, ils choisissent de rester membres en payant la pleine taxe per capita.

L'Internationale souligne aussi la longévité des membres d'une autre façon à l'aide d'un parchemin, signé par le président Loeb et moi-même, qui présente les noms de tous ceux qui ont accumulé 50 années de services au sein de l'Alliance. La présentation de ce parchemin n'a pas d'impact sur le paiement des taxes per capita, mais le récipiendaire peut demeurer membre actif (non classé comme retraité par l'Internationale). Les récipiendaires de cette distinction constituent un groupe très sélect.

Votre section locale compte peut-être parmi ses effectifs un ou plusieurs membres possédant une carte en or et/ou un parchemin attestant 50 années de service. Si vous avez déjà eu la chance d'assister à l'une de ces présentations, je suis convaincu que c'est un moment dont vous vous souviendrez toujours. Ces membres de longue date méritent notre reconnaissance et nos remerciements, des gestes somme toute bien modestes. ■

AUGMENTATION DE LA TAXE TRIMESTRIELLE PER CAPITA

Les délégués à la 70^e Convention quadriennale ont voté en faveur d'une augmentation de la taxe per capita trimestrielle des sections locales et des membres ACT, R&T et VFX/CGI de trois dollars (3 \$) à compter du 1^{er} janvier 2026, de trois dollars (3 \$) à compter du 1^{er} janvier 2027, de trois dollars (3 \$) à compter du 1^{er} janvier 2028 et de trois dollars (3 \$) à compter du 1^{er} janvier 2029. Les paiements trimestriels de per capita pour les sections locales des départements spéciaux augmenteront d'un dollar (1 \$) le 1^{er} janvier de chacune de ces quatre années. Le per capita des membres retraités restera de quatre dollars et cinquante cents (4,50 \$) par trimestre.

AFFAIRES CANADIENNES

Le vice-président international et directeur des affaires canadiennes John M. Lewis, le vice-président international Damian Petti, les représentants internationaux Jason Vergnano, Jeremy Salter, Cindy Jennings et Isabelle Lecompte, la déléguée au Congrès du travail du Canada, Amanda Bronsweyk, et le conseiller juridique canadien Ernie Schirru ont présenté un rapport au Bureau général de direction sur les Affaires canadiennes (qui ne font pas l'objet de rapports distincts).

NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

Le Département continue de servir les membres de l'AIEST de différentes manières, à travers le Canada, principalement en aidant les sections locales dans leurs négociations de conventions collectives. Actuellement, le département est impliqué dans soixante-trois négociations, dont quarante-deux concernent les métiers de la scène, six l'animation et les effets visuels, dix le personnel d'accueil et cinq le cinéma et la télévision. À ce jour, vingt-neuf de ces négociations ont été complétées, dont cinq qui ont donné lieu à une première convention collective.

Une attention particulière va aux négociations en cours à l'Internationale en vue de conclure une première convention avec Double Negative (DNEG), l'un des plus importants employeurs du secteur de l'animation et des effets visuels au Canada, qui exerce ses activités à Montréal, Toronto et Vancouver. La première convention collective récemment finalisée et ratifiée par l'Internationale et Sunbelt Film and Television Rentals (anciennement connu sous le nom de William F. White International) a aussi fait l'objet d'une attention particulière. Les points saillants de cette première convention comprennent des augmentations salariales annuelles qui suivent l'inflation pendant les trois années de la convention, avec effet rétroactif au 1^{er} juin 2024, un nouveau salaire minimum fixé à 23 \$ dollars de l'heure (ce qui représente des augmentations substantielles en pourcentage pour les classifications les moins bien rémunérées de l'unité de négociation), une prime à la signature, un langage disciplinaire juste et équitable, une clause de licenciement et de rappel et une clause qui maintient les programmes et les conditions de travail préexistantes pendant la durée de la convention. Cet accord sera géré par la nouvelle section locale 939 qui a été créée en octobre 2025. Une mise à jour des efforts de l'Internationale et de la section locale 411 pour représenter le personnel médical de plateau travaillant en Ontario a également été discutée.

Le Département a fait le point sur ses efforts pour renouveler les contrats roses au Canada et a confirmé que soixante-quatre pour cent des employeurs canadiens signataires des contrats roses ont accepté des conditions de convention collective qui réduisent la disparité entre les taux de salaire fixés dans les contrats roses et ce que les membres travaillant dans le cadre de ces contrats ont historiquement été réellement payés.

SYNDICALISATION

Depuis la réunion du Bureau général de direction du milieu de l'été, le Département a confirmé qu'il continue de travailler avec les sections locales de tout le Canada pour identifier les possibilités de syndicalisation et pour relancer des campagnes qui se sont peut-être enlisées au fil des ans. Les efforts du Département à cet égard comprennent la création de trois webinaires en ligne accessibles aux sections locales canadiennes, qui fournissent des informations détaillées et des stratégies sur la façon d'identifier et de poursuivre les opportunités de syndicalisation. Actuellement, l'Internationale poursuit activement trente-huit campagnes de syndicalisation à travers le pays, qui en sont à différentes étapes, dont seize concernent les travailleurs de l'animation, des effets visuels et/ou des jeux, quatre les travailleurs du cinéma et/ou de la télévision, huit le personnel d'accueil et dix les techniciens de scène et/ou d'expositions.

Le Département a confirmé que huit de ses campagnes de syndicalisation ont mené à l'obtention de droits de négociation depuis les réunions du Bureau général du milieu de l'été. Il s'agit

de la section locale 680 qui a obtenu les droits de négociation pour les techniciens de scène et le personnel d'accueil au Highland Arts Theatre de Sydney, en Nouvelle-Écosse, de la section locale 56 qui a obtenu les droits de négociation pour les techniciens de scène à l'École nationale de théâtre du Canada située à Montréal, au Québec, de la section locale 822 qui a obtenu les droits de négociation pour les habilleurs et de l'atelier de costume au Young People's Theatre de Toronto. La section locale 357 a obtenu les droits de négociation pour les techniciens de scène de l'Université Sir Wilfrid Laurier à Waterloo (Ontario), la section locale 212 a obtenu les droits de négociation pour les techniciens de scène du Vertigo Theatre à Calgary (Alberta) et la section locale B-778 a obtenu les droits de négociation pour le personnel d'accueil de l'ICCA et du Rio Theatre situé à Vancouver (Colombie-Britannique). Le Département a également pris note de la campagne de syndicalisation menée par la section locale 118 auprès de plus de 200 techniciens de scène travaillant chez Universal Staffing Solutions, une agence de recrutement de techniciens de scène opérant dans le centre-sud de la Colombie-Britannique, ainsi que de la demande d'accréditation de la section locale visant à représenter officiellement ces travailleurs, qui a été déposée en janvier 2026. Cette demande fait actuellement l'objet d'un litige, mais on s'attend à ce qu'elle débouche sur des droits de négociation pour la section locale 118 dans les mois à venir.

JURIDICTION DE L'AIEST

Le Département a fourni au Bureau général de direction une mise à jour sur l'état du conflit de juridiction en cours qui oppose l'AIEST de même que la section locale 212 en Alberta et la section locale 514 au Québec, avec la Guilde canadienne des réalisateurs en vertu de la loi fédérale sur le statut de l'artiste.

CENTRE DE FORMATION DE L'AIEST

Le Département a rendu compte de ses efforts pour souligner et promouvoir le travail de l'AIEST lors de la conférence « Rendez-Vous » de l'Institut canadien des technologies du théâtre (CITT) qui s'est tenue à Ottawa (Ontario) à la fin de l'année 2025. Ceci inclut le lancement inaugural du Centre de formation de l'AIEST en conjonction avec la conférence de l'ICTS. Le Centre est

conçu pour impliquer à la fois les nouveaux travailleurs du divertissement et les vétérans en offrant une formation artisanale de haute qualité et d'une manière accessible. Lors de cette première édition, l'Internationale a présenté un module de formation sur le grément des arènes avec l'aide de Scott McRae, membre de la section locale 680. Le représentant international Vergnano a également dispensé un cours sur la dynamique des cordages et les calculs de charge de base, tandis que Brenda Johnson, membre de la section locale 856, a présenté un module de formation pratique complet couvrant les techniques de travail avec les cheveux texturés. Pendant l'heure du lunch, la représentante internationale Jennings a également fait une présentation des interventions possibles des témoins, en cas de besoin. Les réactions des participants à ces initiatives de formation du Centre ont été extrêmement positives.

MILITANTISME

Le Département a indiqué qu'il constate encore une fois un engagement des sections locales canadiennes pour identifier et poursuivre diverses formes de militantisme. Les exemples incluent un engagement plus intense auprès des fédérations provinciales du travail par les sections locales à travers le pays, ce qui a conduit à l'élection de dirigeants des sections locales de l'AIEST au sein de ces fédérations, à la participation à l'événement de lobbyisme multimédia « Behind the Scenes » organisé par l'Association canadienne du cinéma en partenariat avec l'AIEST, qui a fait la promotion, entre autres, des talents créatifs des membres de l'AIEST travaillant au Canada, et à la participation à une journée de lobbyisme avec des représentants du gouvernement fédéral pour discuter de la création d'un crédit d'impôt pour les spectacles en direct. Une mention particulière a souligné la participation des sections locales de l'AIEST à une manifestation à Montréal en novembre 2025, qui visait à sensibiliser le public à des préoccupations concernant une loi envisagée par le gouvernement provincial du Québec, qui affaiblirait les droits des travailleurs et les protections des négociations collectives dans la province de Québec. Une attention particulière a aussi porté sur les efforts de la section locale 212 pour protester contre les actions du gouvernement provincial de l'Alberta qui bafouent les droits des citoyens et, en particulier, les droits des membres de la communauté transgenre dans la province.

Le président Loeb a félicité le Département pour sa représentation rapide et efficace des membres de l'AIEST au Canada et il a remercié les membres du Département pour leurs efforts collectifs.

RÉGIME DE RETRAITE DE L'INDUSTRIE CANADIENNE DU DIVERTISSEMENT (RRCID)

Le vice-président international et directeur des Affaires canadiennes John M. Lewis, le vice-président international Damian Petti et le président de la section locale 58 et administrateur du RRCID Justin Antheunis ont fait le point sur le Régime de retraite de l'industrie canadienne du divertissement (RRCID) et sur les efforts déployés pour mettre en place un nouveau régime de retraite à prestations déterminées pour les membres.

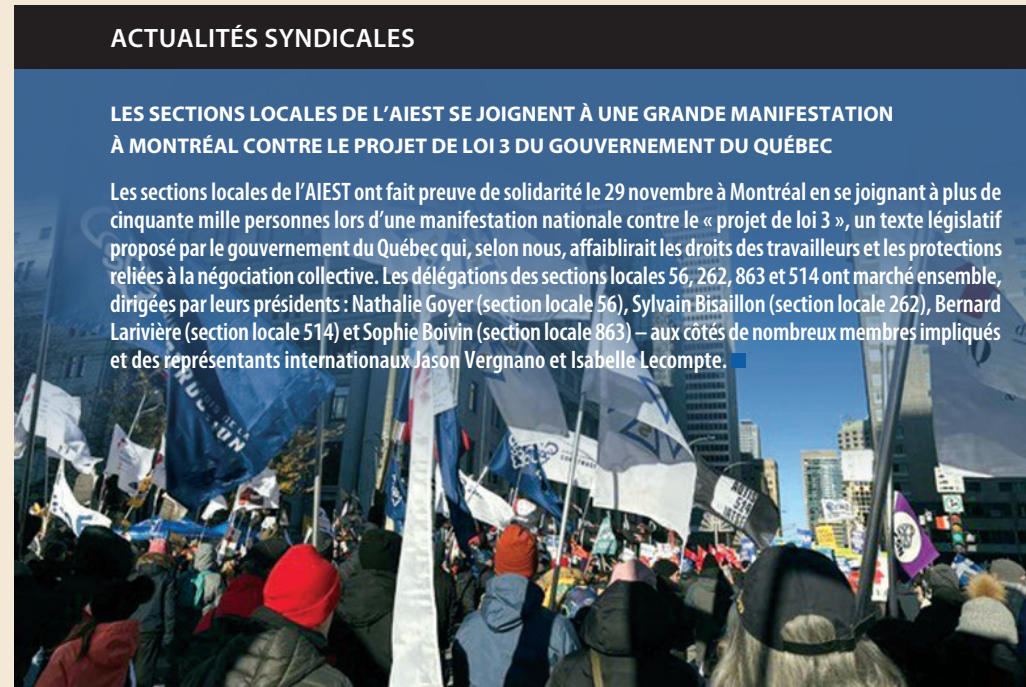
Afin d'encourager et d'aider les membres à épargner pour leur retraite, un sous-comité de fiduciaires du RRCID a entrepris une étude en 2024 pour examiner la possibilité de convertir le cadre actuel du régime enregistré d'épargne-retraite (REER) collectif du RRCID en un régime de retraite à prestations déterminées (RPD).

Le RRCID a été créé en 2004 et compte aujourd'hui près de 35 000 membres de partout au Canada inscrits à un ou plusieurs volets du régime avec plus de 1,525 milliard de dollars d'actifs. En plus du REER collectif, le RRCID offre actuellement à ses membres l'accès à des comptes d'épargne libre d'impôt (CELLI), à des régimes enregistrés d'épargne-études, à des fonds enregistrés de revenu de retraite et à des comptes d'épargne non enregistrés.

La création du RPD offrira aux participants une source plus fiable de revenu à la retraite. La date d'entrée en vigueur proposée pour le nouveau régime est actuellement le 1^{er} janvier 2027. Le RPD fonctionnera en tandem avec le REER collectif. L'objectif est de créer un régime de retraite qui fournira aux membres des prestations mensuelles égales à 12 % des cotisations versées à vie et qui comprendra des options de rachat de REER, des options de retraite anticipée, des options de prestations de survivant, la transférabilité, une prestation de décès avant la retraite et des ajustements en fonction du coût de la vie. Le président Loeb a félicité le RRCID d'avoir réussi à mettre en place un régime solide et d'avoir obtenu le RPD. Il a fait remarquer que cette restructuration était attendue depuis longtemps. Une prestation mensuelle déterminée est appropriée. Il a fait remarquer que cette amélioration est un grand pas en avant pour les retraités.

AFFAIRES POLITIQUES AU CANADA

Le vice-président international et directeur des affaires canadiennes, John M. Lewis, a présenté au Bureau général une mise à jour des affaires politiques et législatives au Canada depuis la réunion du milieu de l'été à Honolulu, Hawaï. Le vice-président Lewis a passé en revue l'état actuel des affaires au Canada et, en particulier, l'impact des diverses activités géopolitiques de l'administration Trump, notamment l'imposition de tarifs douaniers, les menaces d'annexion et la renégociation prochaine de l'accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Le vice-président Lewis a également fait le point sur l'état des campagnes séparatistes provinciales qui ont émergé et pris de l'ampleur dans les provinces de l'Alberta et du Québec. Le vice-président Lewis a ensuite fait le point sur les différents efforts de lobbyisme de l'AIEST. >>>



ACTUALITÉS SYNDICALES

LES SECTIONS LOCALES DE L'AIEST SE JOIGNENT À UNE GRANDE MANIFESTATION À MONTRÉAL CONTRE LE PROJET DE LOI 3 DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les sections locales de l'AIEST ont fait preuve de solidarité le 29 novembre à Montréal en se joignant à plus de cinquante mille personnes lors d'une manifestation nationale contre le « projet de loi 3 », un texte législatif proposé par le gouvernement du Québec qui, selon nous, affaiblirait les droits des travailleurs et les protections reliées à la négociation collective. Les délégués des sections locales 56, 262, 863 et 514 ont marché ensemble, dirigés par leurs présidents : Nathalie Goyer (section locale 56), Sylvain Bisailon (section locale 262), Bernard Larivière (section locale 514) et Sophie Boivin (section locale 863) – aux côtés de nombreux membres impliqués et des représentants internationaux Jason Vergnano et Isabelle Lecompte. ■

LOI SUR LA DIFFUSION EN LIGNE

Les efforts de lobbying de l'AIEST auprès du Conseil canadien de la radio et de la télévision (CRTC) concernant la loi sur la diffusion en ligne et la définition du « contenu canadien » ont récemment abouti à l'adoption par le CRTC d'une définition plus moderne du « contenu canadien » qui inclut désormais de nombreuses classifications de travailleurs représentés par l'AIEST, y compris les concepteurs de costumes ainsi que les coiffeurs et les maquilleurs.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LE TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE DES SPECTACLES EN DIRECT

L'AIEST continue de faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il introduise un crédit d'impôt pour le travail dans l'industrie des spectacles en direct, aux côtés d'autres parties prenantes de l'industrie, notamment la Canadian Actors Equity, la Fédération canadienne des musiciens, l'Association des concepteurs du Canada AIEST Local 659, l'Association professionnelle des théâtres canadiens (PACT), l'Association canadienne de la musique en direct, les Associations nationales de la danse et de l'opéra et certains des plus grands producteurs de théâtre du Canada. À ce jour, les efforts de l'AIEST à cet égard ont mené à des réunions avec le ministère du Patrimoine, le ministère des Finances et le Cabinet du premier ministre et ils ont abouti à un soutien public pour l'introduction du crédit d'impôt proposé par le ministère du Patrimoine.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

L'AIEST continue de rencontrer des représentants du gouvernement fédéral, notamment le ministre de l'IA et de l'innovation numérique, Evan Solomon, au sujet de la réglementation de l'IA. L'AIEST a également pris part à des tables rondes avec le ministère du Patrimoine, qui entame son examen des amendements possibles aux lois canadiennes sur le droit d'auteur pour tenir compte de la mise en œuvre de l'IA. Dans tous les cas, l'AIEST continue d'affirmer que les travailleurs et les syndicats doivent être présents à la table des discussions et que toute approche de l'IA doit être axée sur les travailleurs.

TÉLÉFILM

L'AIEST continue de rencontrer Téléfilm Canada, l'organisme de financement des productions cinématographiques nationales, afin d'en arriver à l'imposition de conditions liées à tout financement que les productions pourraient recevoir de Téléfilm. En particulier, l'AIEST cherche à obtenir que les productions qui reçoivent des fonds de Téléfilm soient filmées selon les termes et conditions d'une convention collective syndicale ou qu'au moins, ces conditions correspondent aux salaires et conditions en vigueur dans ces conventions.

Le vice-président Petti a félicité le vice-président Lewis pour son travail à Ottawa, qui a permis d'améliorer le profil et l'influence de l'Alliance. Le président Loeb a remercié le vice-président Lewis pour son rapport et fait remarquer que la politique canadienne est importante pour l'AIEST. Il a noté que le Département canadien a développé un vaste programme politique qui aborde des questions non seulement au Canada, mais aussi des questions géopolitiques. Le président Loeb a confirmé que l'AIEST continuera de représenter les membres travaillant au Canada et aux États-Unis d'une seule et même voix pour l'amélioration de la condition des membres à travers l'Amérique du Nord ce, en dépit des divisions qui sévissent dans le monde géopolitique. ■



IN MEMORIAM Walter (Wally) Nichiporuk

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès, à l'âge de 83 ans, de notre confrère Walter (Wally) Nichiporuk, membre de la section locale 56. Il est décédé le 18 décembre 2025, à la suite d'un courageux combat contre le cancer. Époux de Lydia

Ratkowski depuis près de 60 ans, il laisse dans le deuil ses deux enfants et ses petits-enfants. ■

SUITE : SYNDICALISATION DES TECHNICIENS...

Ces webinaires étaient les suivants : Syndicalisation 101 – qui explique pourquoi la syndicalisation est importante et comment initier une campagne et qui renseigne aussi sur les bases du droit du travail ; Syndicalisation 102, la campagne – qui explique comment cartographier votre juridiction, comment parler aux travailleurs non syndiqués et à quoi s'attendre de la part de l'employeur, et Syndicalisation 103 – Les succès et ensuite quoi ? – qui présente des stratégies pour les premières négociations contractuelles, l'adhésion de nouveaux membres et la reconnaissance de nos succès. Les trois webinaires ont attiré un grand nombre de participants et les résultats ont été immédiats.

En 2025, il y a eu une augmentation des campagnes de syndicalisation réalisées par les sections locales au Canada. La section locale 56 a syndiqué le théâtre Jean Duceppe et le Monument national à Montréal (Québec), la section locale 680 a syndiqué les techniciens de scène et, dans le cadre d'une accréditation distincte, le personnel d'accueil au Highland Arts Theater à Sydney (Nouvelle-Écosse), la section locale 357 a syndiqué les étudiants techniciens de scène à l'Université Wilfred-Laurier à Waterloo (Ontario) et la section locale 822 a syndiqué les habilleurs et costumiers au Younge People's Theater à Toronto (Ontario). De plus, la section locale 118 a entrepris de syndiquer plus de 200 techniciens de scène chez Universal Show Services à Vancouver (Colombie-Britannique), ce qui représente la plus grande campagne de syndicalisation d'une section locale de techniciens de scène de l'AIEST dans l'histoire canadienne.

Le Département canadien se réjouit de l'idée de maintenir et d'accroître cet élan de syndicalisation en 2026. ■

ACTUALITÉS SYNDICALES

À L'AUTOMNE 2025, DES DÉLÉGATIONS CANADIENNES DE L'AIEST ONT PARTICIPÉ À DES RENCONTRES CLÉS DES FÉDÉRATIONS PROVINCIALES DU TRAVAIL

Cet automne, l'AIEST a été représentée par plusieurs délégués canadiens lors d'importants rassemblements provinciaux des Fédérations du travail à travers le pays. Le Congrès de la Fédération du travail de la Nouvelle-Écosse (26-28 octobre), le Congrès de la Fédération du travail de Terre-Neuve et du Labrador (16-19 novembre), le Congrès biennal de la Fédération du travail de l'Ontario (17-21 novembre), le Congrès de la Fédération du travail de l'Île-du-Prince-Édouard (21-22 novembre) ainsi que le Congrès de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (24-27 novembre).

Ces événements ont renforcé nos liens avec nos partenaires syndicaux, nous ont permis de partager les perspectives de notre secteur et ont réaffirmé notre engagement envers la solidarité nationale.

Nous aimerions souligner l'élection de Natasha Jeffery, agente d'affaires à la section locale 709, au poste de vice-présidente générale de la Fédération du travail de Terre-Neuve-et-Labrador. Félicitations, Natasha ! ■



De gauche à droite : la représentante internationale, Isabelle Lecompte, le président de l'AQTIS 514, Bernard Larivière, et la directrice générale de l'AQTIS 514, Nathalie Paré.

BUREAU GÉNÉRAL

MATTHEW D. LOEB
Président international

JAMES B. WOOD
Secrétaire-trésorier général
207 West 25th Street, 4th Floor
New York NY 10001
Tél. 212 730-1770
Fax 212 730-7809

Bureau canadien
JOHN M. LEWIS
4^e Vice-Président international
Directeur des affaires canadiennes
22 St-Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
Tél. 416 362-3569
Fax 416 362-3483

Secrétaire du 11^e district
ZOE DEMPSTER
55 Elizabeth Ave #207
St. John's
Terre-Neuve-et-Labrador
Canada
A1A 1W9
iadistrict1@gmail.com

COMMENT REJOINDRE LES SECTIONS LOCALES

56 > Montréal
ISABELLE GARCEAU
Secrétaire archiviste
1, rue de Castelnau Est, local 104
Montréal QC H2R 1P1
Tél. 514 844-7233
Fax 514 844-5846
archiviste@iatse56.com

262 > Montréal
AUDREY PRÉVOST-LABRE
Secrétaire archiviste
1945 Mullins, bureau 160
Montréal QC H3K 1N9
Tél. 514 937-6855
Fax 514 937-8252
admin@iatselocal262.com

AQTIS-514 > Montréal
CARL LESSARD
1001 BD de Maisonneuve E.
Bureau 900 Montréal H2L 4P9
Tél. 514 844-2113
Fax 514 608-1667
carl_lessard@videotron.ca

863 > Montréal
MÉLANIE FERRERO
4251 rue Fabre
Montréal QC H2J 3T5
Tél. 514 641-2903
iatse863@gmail.com

523 > Québec
ALAIN ROY
8500, boul. Henri-Bourassa
bureau 212
Québec QC G1G 5X1
Tél./Fax 418 847-6335
secretaire@iatse523.com

849 > Provinces maritimes
OLIVIA KING
617 Windmill Road, 2nd Floor
Dartmouth NS B3B 1B6
Tél. 902 425-2739

CHERYL BATULIS
Administratrice
Régime de retraite canadien
de l'industrie du divertissement
22 St. Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
cheryl@ceipr.ca

Pour rejoindre l'éditeur
ROBERT CHARBONNEAU
bobcharbonneau@videotron.ca
BULLETIN AIEST (IATSE)
CP 34123, Succ Trait Carré
Québec QC
Canada G1G 6P2